

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
**MUNICIPALITÉ D'AUMOND**

**Procès-verbal 6 juin 2018**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 6 juin 2018, à compter de 19 h et à laquelle étaient présent :

M. Barry Ardis  
M. Mario Langevin  
Mme Anne Lévesque

Mme Ariane Guilbault  
M. Robert Piché

Absence motivée : M. Denis Charron

Sous la présidence de M. le Maire Alphée Moreau. Assiste à la rencontre, Mme Julie Cardinal, directrice générale à titre de secrétaire de la séance.

**1. Ouverture de la séance**

**1.1 Vérification du quorum**

**2018-06-A3766      Ouverture de la séance**

Il est proposé par la conseillère Anne Lévesque, et il est résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19 h 02.

Adoptée.

**2018-06-A3767      Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Mario Langevin, et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

---

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance**

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire ;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;

**2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure**

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2018 ;

**3. Comptes payables**

- 3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (mai 2018) ;

**4. Incendie et sécurité publique**

- 4.1 Avis de motion – Règlement 2018-04 – Pour effectuer l’implantation et l’installation des plaques d’identification de numéros civiques sur le territoire de la Municipalité d’Aumond ;

**5. Voirie**

**6. Loisirs et culture**

**7. Hygiène du milieu et Environnement**

- 7.1 Demande d’autorisation – 79, chemin Baie du Castor ;

**8. Urbanisme, Développement et Industrie**

- 8.1 Demande de dérogation mineure – matricule 4944-59-8540 -Acceptation ;  
8.2 Demande de dérogation mineure – matricule 5744-98-8213 -Acceptation ;

**9. Administration**

- 9.1 Contrat de location Lenovo – Renouvellement ;  
9.2 Cité étudiante de la Haute-Gatineau - Achat de jardinières ;  
9.3 Cession de terrain Lac Murray ;  
9.4 Regroupement pour la protection de l’eau de la Vallée-de-la-Gatineau – Demande d’appui pour un programme national de gestion du myriophylle ;

**10. Varia**

**11. Maire et conseiller**

- 11.1 Dîner conférence – Autorisation ;  
11.2 Conférence pour les milieux municipaux ruraux de l’Outaouais – Autorisation ;  
11.3 Rapport du maire ;

**12. Correspondance**

**13. Période de questions**

**14. Levée de l'assemblée**

Adoptée.

**2. Adoption des procès-verbaux**

**2018-06-A3768**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2018**

Il est proposé par la conseillère Ariane Guilbault, et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2018, tel que rédigé.

Adoptée.

3. **Comptes payables**

**2018-06-A3769**

**Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer**

CONSIDÉRANT que les listes des déboursés au 31 mai 2018 totalisent 169 340.39 \$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer : 84 133.51 \$  
Comptes payés : 66 483.09 \$  
Salaires : 18 723.79 \$

Chèques ou prélèvement annulé : #7184-7196-7212-7214-7215

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Julie Cardinal  
Directrice générale

4. **Incendie et sécurité publique**

**Avis de motion – Règlement pour effectuer l'implantation et l'installation des plaques d'identification de numéros civiques sur le territoire de la Municipalité d'Aumond**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Mario Langevin, qu'à une séance ultérieure, le règlement concernant l'implantation et l'installation des plaques d'identification de numéros civiques sur le territoire de la Municipalité d'Aumond, sera présenté pour adoption.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du projet de règlement, de plus ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

\_\_\_\_\_  
Mario Langevin  
Conseiller siège no : 3

5. **Voirie**

6. **Loisirs et culture**

## **7. Hygiène du milieu et Environnement**

**2018-06-A3770**

### **Demande d'autorisation – 79, chemin Baie du Castor**

CONSIDÉRANT que les propriétaires du 79, chemin de la Baie du Castor ont demandé l'autorisation de creuser sur l'emprise du chemin pour permettre leur nouvelle installation septique tel que demandé dans le plan et devis du technologue ;

CONSIDÉRANT qu'ils s'engagent en remettre le chemin à l'état original après les travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché et résolu à l'unanimité d'autoriser le creusage et de demander à l'inspectrice Sylvie Normand d'émettre le certificat d'autorisation.

Adoptée.

## **8. Urbanisme, Développement et Industrie**

**2018-06-A3771**

### **Demande de dérogation mineure – matricule 4944-59-8540 - Acceptation**

ATTENDU que la demande de dérogation mineure pour le matricule 4944-59-8540 a été formulée en raison d'un empiètement dans la marge avant de 3.01 mètres.

ATTENDU que dans l'éventualité que la demande de dérogation soit acceptée, elle aura pour effet de permettre un empiètement dans la marge avant de 3.01 mètres tel qu'indiqué à l'article 6.2.1.2 du règlement de zonage de la municipalité d'Aumond.

ATTENDU que la partie de la propriété concernée par le projet ne fait l'effet d'aucune restriction ou interdiction au niveau de l'utilisation, de la part d'une autorité gouvernementale provinciale et/ou fédérale. A défaut de quoi, ladite dérogation sera considérée comme étant non valide.

ATTENDU que cette demande est assujettie au règlement numéro 189 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

ATTENDU que ladite demande a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme et que ce dernier recommande au conseil de l'approuver.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Langevin et résolu unanimement que le conseil Municipal d'Aumond acquiesce, conformément à la recommandation du 10 mai 2018 du comité consultatif d'urbanisme, à la présente demande de dérogation mineure.

Adoptée.

**2018-06-A3772**

**Demande de dérogation mineure – matricule 5744-98-8213 -  
Acceptation**

ATTENDU que la demande de dérogation mineure pour le matricule 5744-98-8213 a été formulée en raison d'un empiètement dans la marge avant de 3.46 mètres.

ATTENDU que dans l'éventualité que la demande de dérogation soit acceptée, elle aura pour effet de permettre un empiètement dans la marge avant de 3.46 mètres tel qu'indiqué à l'article 6.2.1.2 du règlement de zonage de la municipalité d'Aumond.

ATTENDU que la partie de la propriété concernée par le projet ne fait l'effet d'aucune restriction ou interdiction au niveau de l'utilisation, de la part d'une autorité gouvernementale provinciale et/ou fédérale. A défaut de quoi, ladite dérogation sera considérée comme étant non valide.

ATTENDU que cette demande est assujettie au règlement numéro 189 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

ATTENDU que ladite demande a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme et que ce dernier recommande au conseil de l'approuver.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Langevin et résolu unanimement que le conseil Municipal d'Aumond acquiesce, conformément à la recommandation du 10 mai 2018 du comité consultatif d'urbanisme, à la présente demande de dérogation mineure.

Adoptée.

**9. Administration**

**2018-06-A3773**

**Contrat de location Lenovo - Renouvellement**

CONSIDÉRANT que le contrat de location pour 2 postes de travail est échu ;

CONSIDÉRANT qu'il est plus avantageux de remplacer par de l'équipement neuf ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Anne Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser le remplacement de l'équipement en location et d'autoriser la directrice générale Julie Cardinal à signer pour et au nom de la municipalité un nouveau bail pour une période de 36 mois pour des mensualités de 87.51 \$ plus taxes.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Julie Cardinal  
Directrice générale

**2018-06-A3774**

**Cité étudiante de la Haute-Gatineau - Achat de jardinières**

CONSIDÉRANT que nous pouvons acquérir des jardinières à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau et d'encourager les étudiants dans ce nouveau programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Barry Ardis et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 15 jardinières au coût de 30.00 \$ chacune.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

**2018-06-A3775**

**Cession de terrain Lac Murray**

CONSIDÉRANT que nous désirons céder le terrain portant le cadastre # 4 558 377 aux anciens propriétaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Piché et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire Alphonse Moreau et la directrice générale Julie Cardinal à signer pour et au nom de la municipalité les documents pour la cession pour 1\$ aux anciens propriétaires qui assumeront les frais pour le transfert des titres de propriété.

Adoptée.

**2018-06-A3776**

**Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau – Demande d'appui pour un programme national de gestion du myriophylle**

CONSIDÉRANT les informations livrées en préambule à la présente assemblée par Monsieur Giorgio Vecco, directeur général de *l'Agence de bassin versant des sept rivières*, ci-après l'ABV7;

CONSIDÉRANT que l'envahissement par le myriophylle à épi constitue actuellement la plus importante parmi les menaces à l'intégrité des plans d'eau de la Vallée-de-la-Gatineau, et que cet envahissement est maintenant hors-contrôle;

CONSIDÉRANT les effets désastreux et notoires de cet envahissement aux niveaux environnemental, social et économique;

CONSIDÉRANT que le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau compte parmi ses membres la totalité des 17 municipalités de la MRC La Vallée-de-la-Gatineau, plus de 15 associations de protection de lacs ou de bassins versants actives sur son territoire, parmi lesquelles les plus importantes en taille, ainsi que des membres individuels;

**CONSIDÉRANT** que l'ABV7 s'est jointe à *l'Alliance pour un programme national de gestion du myriophylle* et qu'elle invite maintenant le Regroupement à faire de même.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Barry Ardis et il est résolu unanimement d'appuyer le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau pour qu'il :

- adhère à *l'Alliance pour un programme national de gestion du myriophylle* (ci-après l'Alliance)
- demande l'intervention du gouvernement du Québec, en consultation avec les associations et les organismes de protection des lacs et des cours d'eau, les chercheurs et les représentants du milieu municipal, pour initier et mettre sur pied, dès 2018, un programme national de gestion du myriophylle à épi selon les visées décrites au document produit par l'Alliance, document réputé annexé aux présentes pour en faire partie intégrante;

ET

- Que le Regroupement autorise l'Alliance à diffuser son nom dans la liste des appuis reçus par elle;
- Que le Regroupement demande à ses membres municipaux de bien vouloir entériner la présente résolution et d'expédier leur appui avant le 15 juin 2018 à :  
[gestiondumyriophylle@gmail.com](mailto:gestiondumyriophylle@gmail.com);
- Que le Regroupement demande aux élu(e)s de ses membres municipaux de sensibiliser ultérieurement tou(te)s les candidat(e)s au poste de député(e) de Gatineau à l'urgence de la situation et à la nécessité de doter ledit Programme des ressources financières nécessaires.

Adoptée.

10. Varia

11. Maire et conseillers

2018-06-A3777

Dîner conférence – Autorisation

**CONSIDÉRANT** que des élus souhaitent participer à un dîner conférence de la Chambre de commerce ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Ariane Gulbault et résolu à l'unanimité d'autoriser les conseillers Mario Langevin et Robert Piché à assister au dîner conférence de M. Denis Lebel en de défrayer les coûts d'inscription de 62.00 \$ et les frais de déplacement.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

**2018-06-A3778**

**Conférence pour les milieux municipaux ruraux de l'Outaouais – Autorisation**

CONSIDÉRANT que la conseillère Ariane Guilbault souhaite participer à une conférence pour les milieux municipaux ruraux de l'Outaouais ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Langevin et résolu à l'unanimité d'autoriser la conseillère Ariane Guilbault à assister à cette conférence gratuite en de défrayer les coûts de déplacements.

Adoptée.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Julie Cardinal, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

---

Julie Cardinal  
Directrice générale

**Note au procès-verbal**

**Présentation du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité**

Monsieur le maire présente son rapport sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2017 qui inclut les résultats de l'exercice 2017 ainsi que les grandes orientations de 2018.

Le rapport sera envoyé à chaque adresse postale de la municipalité tel que prescrit par la loi ainsi que sur le site web de la municipalité.

12. **Correspondance**
13. **Période de questions**
14. **Levée de l'assemblée**

**2018-06-A3779**

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par la conseillère Ariane Guilbault, et il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la présente séance, à 19 h 32.

Adoptée.

---

Alphée Moreau  
Maire

---

Julie Cardinal  
Directrice générale